

Le 22 janvier 2008

à monsieur Michel MERCIER  
Président du conseil général du Rhône

Monsieur le Président,

Le commissaire enquêteur, monsieur Philippe Collaudin, a émis un avis défavorable au projet de tracé que vous aviez prévu pour LESLYSYS.

Comme vous le savez, le collectif PARFER LYON-CREMIEU oeuvre depuis plus de 5 ans au prolongement de la ligne de tramway LEA vers le Nord Isère sur l'ancienne voie du CFEL.

Lors de l'enquête publique PARFER LYON-CREMIEU a fait un contre projet afin de mettre en cohérence LESLYS et le prolongement de LEA vers le Nord Isère en particulier en ce qui concerne le tracé, conformément aux souhaits, maintes fois exprimés, des élus et populations du Nord Isère et de Pusignan.

Vous nous avez fait savoir que, en 2002, vous aviez sollicité le département de l'Isère et la Région pour savoir si l'une ou l'autre voulait participer à cette opération et que aucune de ces collectivités n'a voulu y prendre part.

Bien sûr le collectif PARFER LYON-CREMIEU regrette et condamne cette attitude (hélas on ne peut pas revenir en arrière) mais nous pensons que les choses ont changé si on considère les courriers que vous avez reçu de Monsieur André VALLINI (daté du 26 octobre 2007), de Monsieur Bernard SOULAGE (daté du 20 avril 2007), de Monsieur Alain MOYNE-BRESSAND (daté du 5 novembre 2007), de Monsieur Adolphe MOLINA (président du SCOT de La Boucle Du Rhône) de Monsieur Gérard LERAS (président de la commission transports au conseil régional) etc.....

Il nous semble que le moment est venu de solliciter le département de l'Isère et la Région, afin de réexaminer (conjointement avec le Grand Lyon), la possibilité d'un tracé qui intègre le prolongement de LEA vers le nord Isère et la desserte de Pusignan.

Vous nous avez fait savoir que 3 raisons avaient été retenues dans le choix du tracé au sud de Pusignan:

- 1) Tracé plus court qui permet de gagner 45 secondes, ne pensez vous pas que lorsque on attend quelques fois 2h à l'embarquement pour un vol, ces 45 secondes sont dérisoires?
- 2) L'urbanisation de de Pusignan obligerait LESLYS a ralentir, mais vous n'ignorez pas qu'il existe des solutions avec tranchées profondes ou couvertes pour effacer toute nuisance, même à vitesse rapide, dans les zones fortement urbanisées (ce qui n'est pas encore le cas à Pusignan ).
- 3) La co-existence de LEA et LESLYS sur Part-Dieu - Meyzieu et puis sur Meyzieu – Pusignan Est nécessite une marge pour garantir la régularité des services. Sur ce point les spécialistes que nous avons interrogés ne partagent pas le même avis et nous disent qu'il n'y a pas de difficulté majeure à faire fonctionner les 2 trafics.

Vous dites aussi que la non co-existence des 2 trafics faciliterait la mise en place de la liaison vers Crémieu mais nous savons que reprendre la ligne depuis Meyzieu ZI à la place de Pusignan Est pour aller vers Crémieu coûtera plus cher à la collectivité et sera plus difficile à décider ce qui relègue le projet à plus long terme.

De plus nous pensons, comme le commissaire enquêteur, que l'arrivée à l'aéroport est problématique car elle nécessite d'emprunter le pont routier ce qui ne serait pas le cas avec la solution proposée dans notre contre-projet.

Voilà les principaux éléments qui nous font croire, monsieur le président, qu'il serait souhaitable pour tous de réexaminer le tracé.

Nous espérons que vous saurez utiliser cette opportunité pour envisager des solutions nouvelles qui permettraient aux populations du Nord Isère qui vont travailler quotidiennement à Lyon dans des conditions de transport difficiles, de ne pas se sentir « désavantagées » par rapport à ceux qui prennent l'avion ou le TGV.

Au nom du collectif PARFER LYON-CREMIEU, je vous prie d'accepter, Monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le collectif, le porte parole,

Gérard MAURIN